



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
l'Authion et de ses Affluents



SAGE Authion
COMMISSION LOCALE DE L'EAU

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

Authion et affluents

DONNÉES
2024

Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

Avant propos

Ce rapport de synthèse et d'analyse des données qualités collectées est produit annuellement par la cellule d'animation du SAGE Authion.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), un programme de surveillance a été établi pour suivre l'état écologique et l'état chimique des eaux douces de surface. Sur le territoire du SAGE Authion, des stations de mesures sont suivies dans ce cadre par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) et les Départements.

La Commission Locale de l'eau (CLE) a souhaité renforcer la surveillance des eaux superficielles en mettant en place un suivi complémentaire.

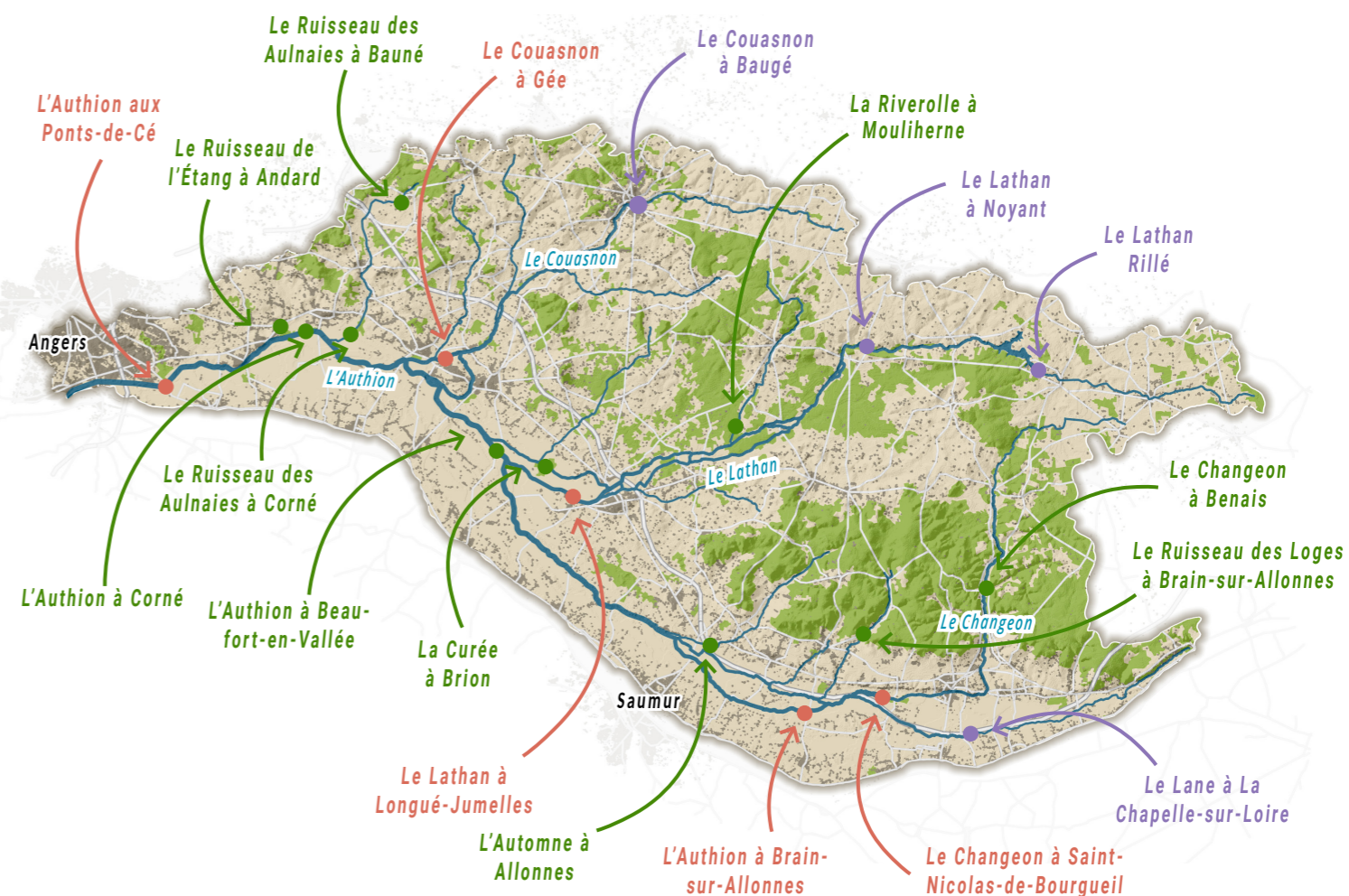
Ce suivi est réalisé en collaboration avec le SYDÉVA (Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion), qui, conformément à l'arrêté n° DIDD_BPEF_2021 n°89 du 07 avril 2021 pour les prises d'eau en Loire (Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Patrice, Varennes-sur-Loire) et dans l'Authion (Beaufort en Vallée), doit assurer le suivi qualité de plusieurs stations sur le bassin versant de l'Authion.

Les données présentées sont issues de la campagne de suivi de l'année 2024.

Bonne lecture !



Localisation des stations de suivi des eaux superficielles sur le bassin versant de l'Authion



SOMMAIRE

LOCALISATION DES STATIONS	3
MÉTHODOLOGIE	4
RÉSULTATS	6
L'état chimique	6
L'état écologique	8
La physico-chimie	10
Bilan général	12
Zoom sur ...	14
Comment agir ?	16
Annexes	18

Le réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin versant de l'Authion permet de suivre la quasi-totalité des masses d'eau du bassin versant et représente 17 points de suivis (dont des suivis amont/aval sur les cours d'eau les plus importants : Authion, Changeon, Couasnon et Lathan).

Ce suivi est réparti entre :

Les stations suivies par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne*

Les stations suivies par les Conseils Départementaux de Maine-et-Loire et d'Indre-et-loire

Les stations suivies par le SYDÉVA / SAGE

* Certaines stations AELB sont complétées par le SYDÉVA / SAGE afin de densifier les fréquences de mesures.

MÉTHODOLOGIE



Comment le suivi est-il effectué ?

Sur chacune des stations de mesure, les opérateurs effectuent des **prélèvements d'eau**, accompagnés de **mesures in situ** (pH, oxygène dissous, température, etc...). Des **prélèvements biologiques** sont également effectués (macro-invertébrés, diatomées).

Les protocoles d'échantillonnage sont **standardisés** et les échantillons acheminés vers des laboratoires spécialisés, en vue de leur **analyse**. L'analyse physico-chimique, pour les stations suivies par le SMBAA et le SYDEVA, est confiée au laboratoire Inovalys. Le laboratoire BiEau effectue des analyses biologiques, et la Fédération de Pêche de Maine-et-Loire les protocoles Indices Poissons Rivières (IPR).



Comment détermine-t-on la qualité d'un cours d'eau ?

La DCE fixe des objectifs pour atteindre le bon état des masses d'eau et des méthodes pour évaluer cet état. Dans les Pays de la Loire, le SDAGE Loire Bretagne vise 61 % des masses d'eau en bon état d'ici à 2027. L'état des lieux 2025 a montré que 12.8 % des masses d'eau de la région étaient en bon état (EDL, 2025, AELB). L'évaluation de l'état des masses d'eau prend en compte des paramètres différents (biologiques, chimiques ou quantitatifs) suivant qu'il s'agisse d'eaux superficielles ou souterraines.

L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE

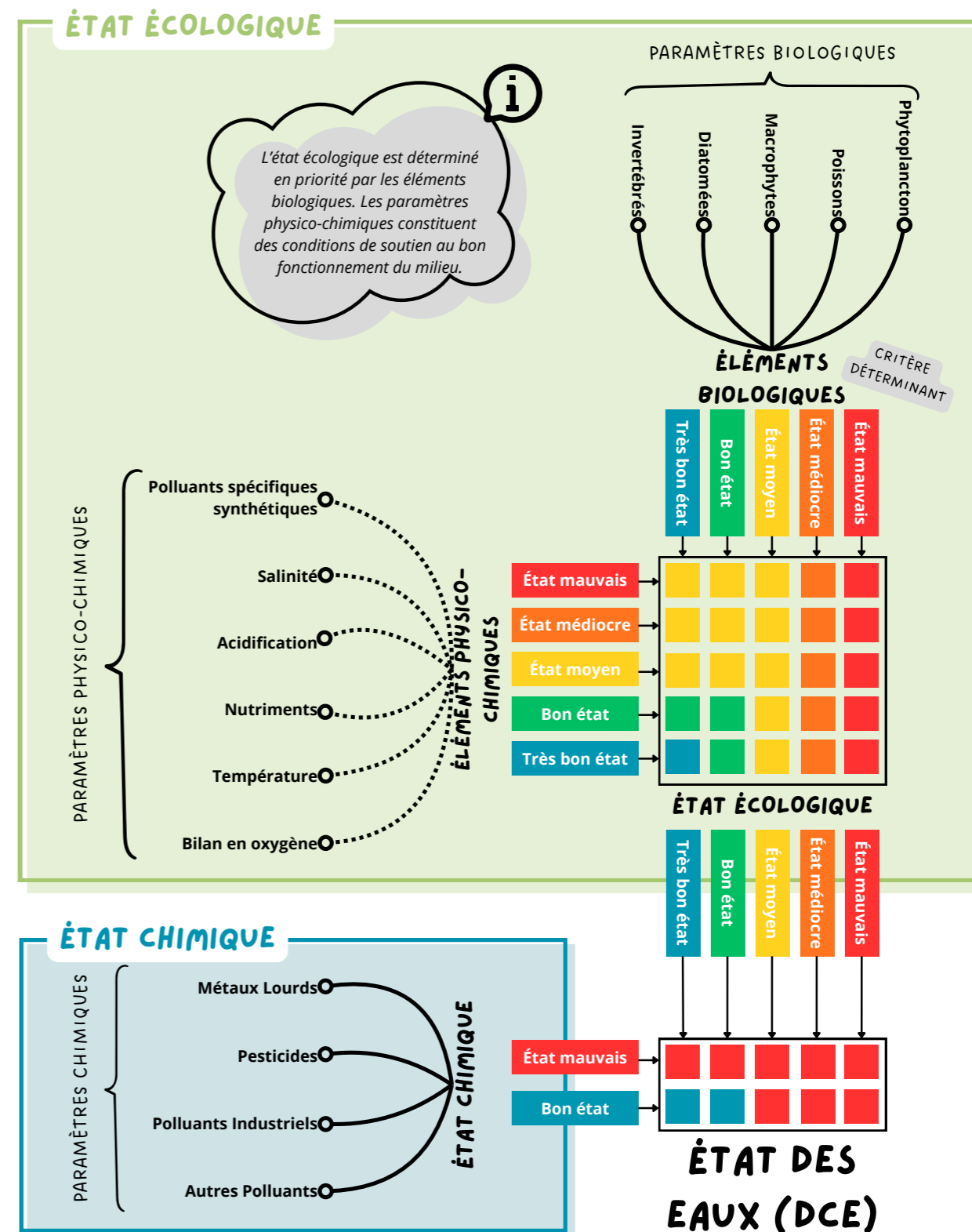
Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité : **biologiques** (*espèces végétales et animales*), **physico-chimiques**, appréciés par des paramètres (*l'oxygène dissout ou température*) et **hydromorphologiques**. Pour évaluer l'état écologique d'un cours d'eau, les paramètres qui le constituent sont comparés à une situation dite « de référence », où l'influence des activités humaines serait nulle.

L'ÉTAT CHIMIQUE

Il est évalué à travers la surveillance de substances tel que **les pesticides**, les **métaux lourds**, les **hydrocarbures**, les polychlorobiphényles (PCB), ... Les concentrations de ces substances sont comparées à des normes de qualité environnementale (NQE) tenant compte des concentrations naturelles (*ou fond géochimiques*). En dessous de ces seuils NQE, le cours d'eau est considéré en bon état chimique.

Les règles d'évaluation de l'état des eaux

La DCE définit le « bon état » d'une masse d'eau de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins bons. Le schéma ci-dessous en présente les principes, en mettant en évidence le rôle central des éléments biologiques dans la détermination de l'état écologique.



LE DÉCLASSEMENT : PRINCIPE D'ÉVALUATION

Un **paramètre déclassant** est une substance dont la concentration dépasse les seuils réglementaires fixés par la DCE. Lorsque ce dépassement est constaté, il entraîne automatiquement une dégradation du classement global de l'état chimique ou écologique de la station concernée.

L'ÉTAT CHIMIQUE

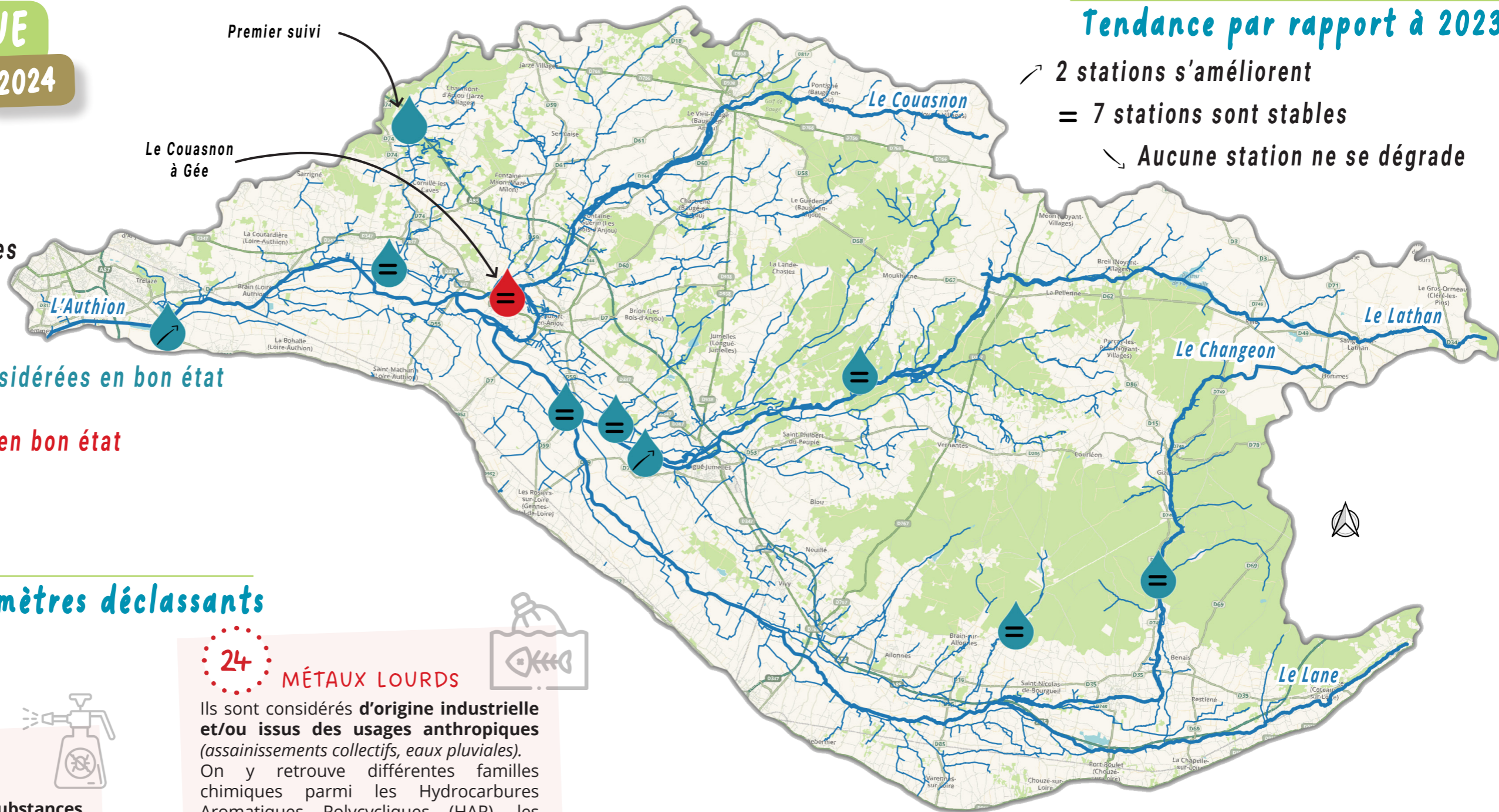
2024



10 stations suivies en 2024

9 Stations sont considérées en bon état

1 Station n'est pas en bon état



Tendance par rapport à 2023

↗ 2 stations s'améliorent

= 7 stations sont stables

↘ Aucune station ne se dégrade

ZOOM sur les paramètres déclassants

25 PESTICIDES

Ils regroupent l'ensemble des **substances actives utilisées dans les produits phytopharmaceutiques**, ainsi que leurs métabolites, produits de dégradation ou de réaction. Ces substances incluent les herbicides, insecticides, fongicides et autres composés destinés à la protection des cultures ou à l'entretien des espaces.

Seule la station suivante est concernée :

🔴 Le Couason à Gée



24 MÉTAUX LOURDS

Ils sont considérés **d'origine industrielle et/ou issus des usages anthropiques (assainissements collectifs, eaux pluviales)**. On y retrouve différentes familles chimiques parmi les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), les composés phénoliques, phtalates et leurs dérivés/métabolites pour lesquels il a été constaté un effet négatif sur les espèces au-delà d'une certaine dose.

Seule la station suivante est concernée :

🔴 le Couason à Gée



LE COUASNON À GÉE : seule station en mauvais état chimique

Le déclassement de la station du Couason à Gée semble rompre avec la tendance et s'explique par la présence **de mercure et ses composés (Métaux lourds)** et d'**aclonifène (Pesticide)** en trop forte quantité (dépassant les seuils réglementaires).

SUBSTANCES	SEUILS RÉGLEMENTAIRES (DCE, eaux de surface)	VALEURS À GÉE (en µg/L)				
		2024	2023	2022	2021	2020
Mercure et ses composés	0,07	0,15	0,01	0,01	0,11	0,01
Aclonifène	0,12	0,465	0,0075	0,0075	0,0075	0,0075

LE MERCURE ET SES COMPOSÉS

Le mercure est toxique et persistant. Aujourd'hui, très peu utilisé, il peut provenir : d'anciens usages industriels ou agricoles ; des retombées atmosphériques (combustion) ; du relargage progressif depuis les sols. Le mercure est préoccupant car il peut se transformer en méthylmercure, une forme toxique qui s'accumule dans les organismes aquatiques et se concentre le long de la chaîne alimentaire.

L'ACLONIFÈNE

L'Aclonifène est un herbicide utilisé principalement pour le désherbage de cultures (notamment céréalières). Sa présence dans l'eau peut résulter : du ruissellement après application ; du drainage agricole ; d'une dérive lors de l'épandage. Il est toxique pour certains organismes aquatiques, en particulier les algues et les plantes aquatiques. L'utilisation de l'Aclonifène est autorisée jusqu'au 31 octobre 2026 (règlement d'exécution de l'UE, 2023/918).

L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE

2024

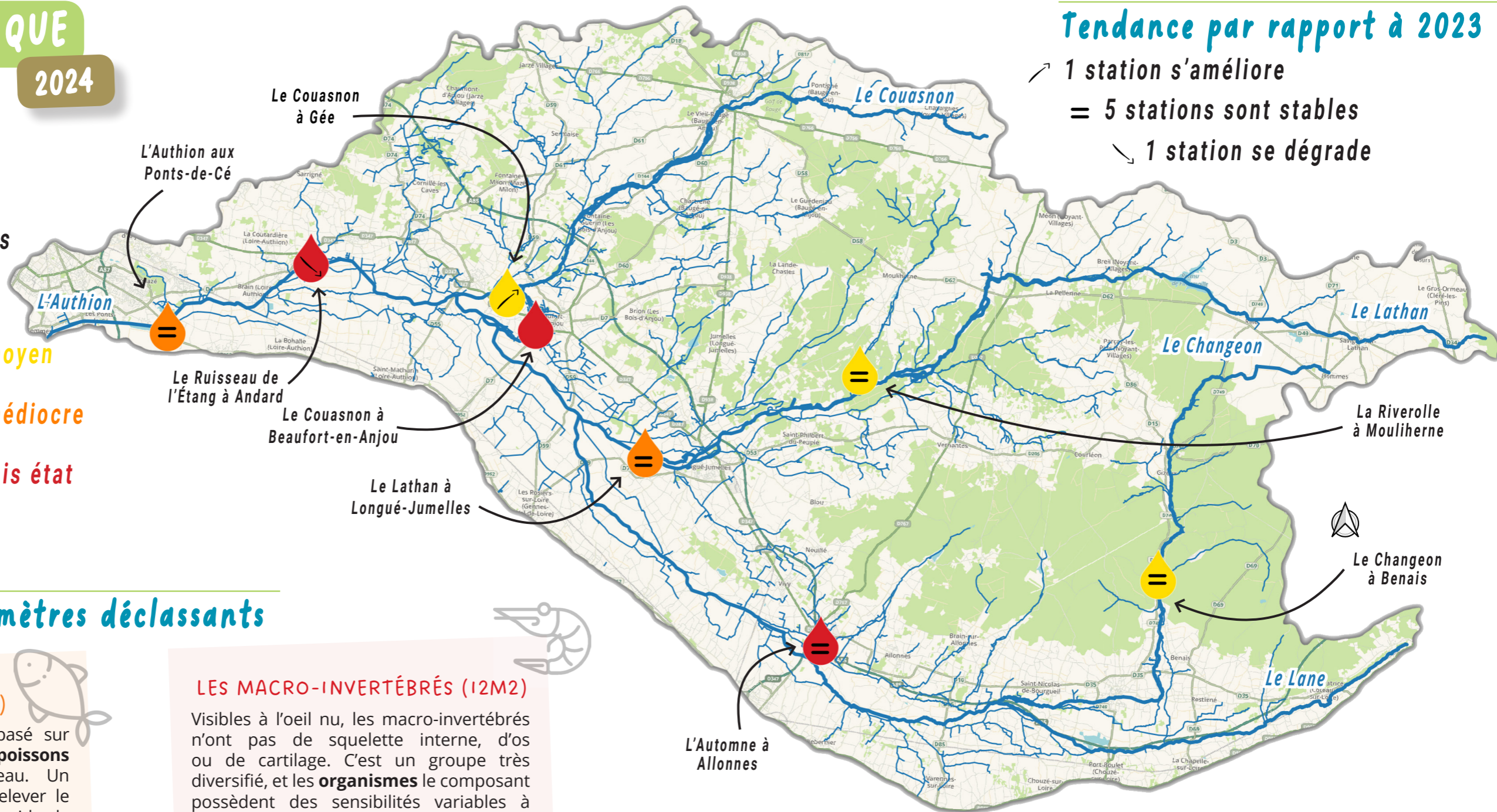


8 stations suivies en 2024

3 Stations en état moyen

2 Stations en état médiocre

3 Stations en mauvais état



Tendance par rapport à 2023

↗ 1 station s'améliore

= 5 stations sont stables

↘ 1 station se dégrade

ZOOM sur les paramètres déclassants

LES POISSONS (IPR)

C'est un indicateur biologique basé sur l'examen des **populations de poissons** présentes dans les cours d'eau. Un inventaire piscicole permet de relever le nombre, l'espèce, la taille et le poids de chaque poisson. La liste ainsi établie est comparée à un peuplement de référence reflétant la population piscicole qui devrait être naturellement présente dans le cours d'eau. L'écart entre la population de poissons présente dans le cours d'eau et celle dite de «référence» témoigne du niveau de dégradation du cours d'eau et de sa qualité.

Seule la station suivante est concernée :

- Le Couasnon à Gée

LES MACRO-INVERTÉBRÉS (I2M2)

Visibles à l'œil nu, les macro-invertébrés n'ont pas de squelette interne, d'os ou de cartilage. C'est un groupe très diversifié, et les **organismes** le composant possèdent des sensibilités variables à différents stress tels que la pollution ou la modification de l'habitat. Le taxon le plus sensible aux perturbations donne une **indication sur la qualité physico-chimique de l'eau**, tandis que la variété de la liste faunistique donne essentiellement des renseignements sur la diversité des habitats présents dans le cours d'eau.

Les stations concernées sont :

- Le Couasnon à Beaufort-en-Anjou
- L'Automne à Allonnes
- L'Étang à Andard
- Le Lathan à Longué-Jumelles
- L'Authion aux Ponts-de-Cé
- Le Couasnon à Gée
- La Riverolle à Mouliherne

MACRO-INVERTÉBRÉS

Le paramètre « macroinvertébrés » est déclassant pour 7 stations dont 3 en mauvais état écologique. L'absence de taxons serait justifiée par une instabilité hydrologique des usages de la ressource (irrigation) et l'anthropisation à proximité des sites de suivi (surfaces urbanisées ou en agriculture intensive). Ces interprétations sont justifiées par les probabilités d'altérations sur la qualité de l'eau du milieu. Ainsi, les valeurs de qualité peuvent exercer des pressions considérables sur les macro-invertébrés :

STATIONS	I2M2* (2024)	TAXONS INDICATEURS	INTERPRÉTATION
L'Automne à Allonnes	0	Baetidae, Gammaridae, Mol-lusques	La qualité dégradée de l'Automne dans sa globalité justifierait l'absence de taxons
L'Étang à Andard	0,0146	Gammaridae	La dominance en HAP (<i>hydrocarbures aromatiques polycycliques</i>) dans l'Étang impacterait significativement les populations en compléments de fortes teneurs en matières azotées
Le Couasnon à Beaufort	0,1198	Hydroptilidae	Les teneurs en nitrates et pesticides sur le Couasnon auraient un impact considérable sur les organismes recherchés

*Les valeurs de l'I2M2 proche de 0 traduisent une forte altération du milieu.

PHYSICO-CHIMIE

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX - 2024

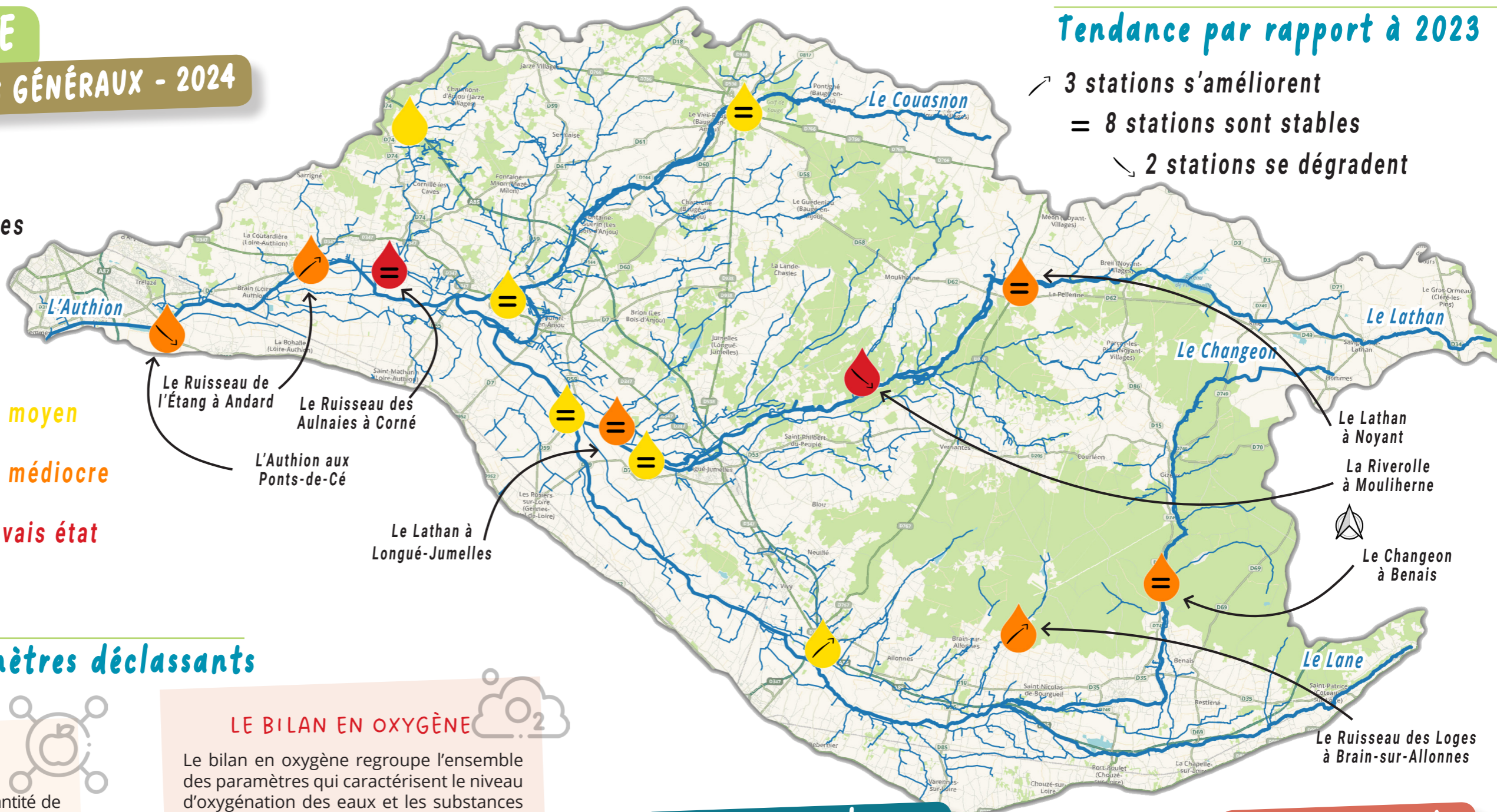
Tendance par rapport à 2023

- ↗ 3 stations s'améliorent
- = 8 stations sont stables
- ↘ 2 stations se dégradent



14 stations suivies en 2024

- 6 Stations en état moyen
- 6 Stations en état médiocre
- 2 Stations en mauvais état



ZOOM sur les paramètres déclassants

LES NUTRIMENTS

Ce paramètre fait référence à la quantité de substances nutritives présentes dans l'eau, principalement des composés contenant de l'azote (N) et du phosphore (P), essentiels pour la croissance des organismes aquatiques.

Les nutriments influencent directement l'eutrophisation des milieux aquatiques (la prolifération excessive de la végétation aquatique). Cela peut entraîner une diminution de l'oxygène dissous et nuire aux espèces et donc à la biodiversité.

Les stations concernées par une trop forte concentration en nutriments sont :

- Les Aulnaies à Corné
- L'Étang à Andard

LE BILAN EN OXYGÈNE

Le bilan en oxygène regroupe l'ensemble des paramètres qui caractérisent le niveau d'oxygénation des eaux et les substances susceptibles de consommer l'oxygène de l'eau.

Une baisse du bilan en oxygène peut indiquer une pollution organique, une surcharge en nutriments, ou des perturbations dans le milieu. Le paramètre majoritairement déclassant du bilan en Oxygène dans le bassin de l'Authion est celui du Carbone Organique Dissous (COD).

Les stations concernées par un mauvais bilan en oxygène sont :

- La Riverolle à Mouliherne
- La Curée à Brion
- Le Lathan à Noyant
- Les Loges à Brain-sur-Allonnes
- L'Authion aux Ponts-de-Cé
- Le Changeon à Benais

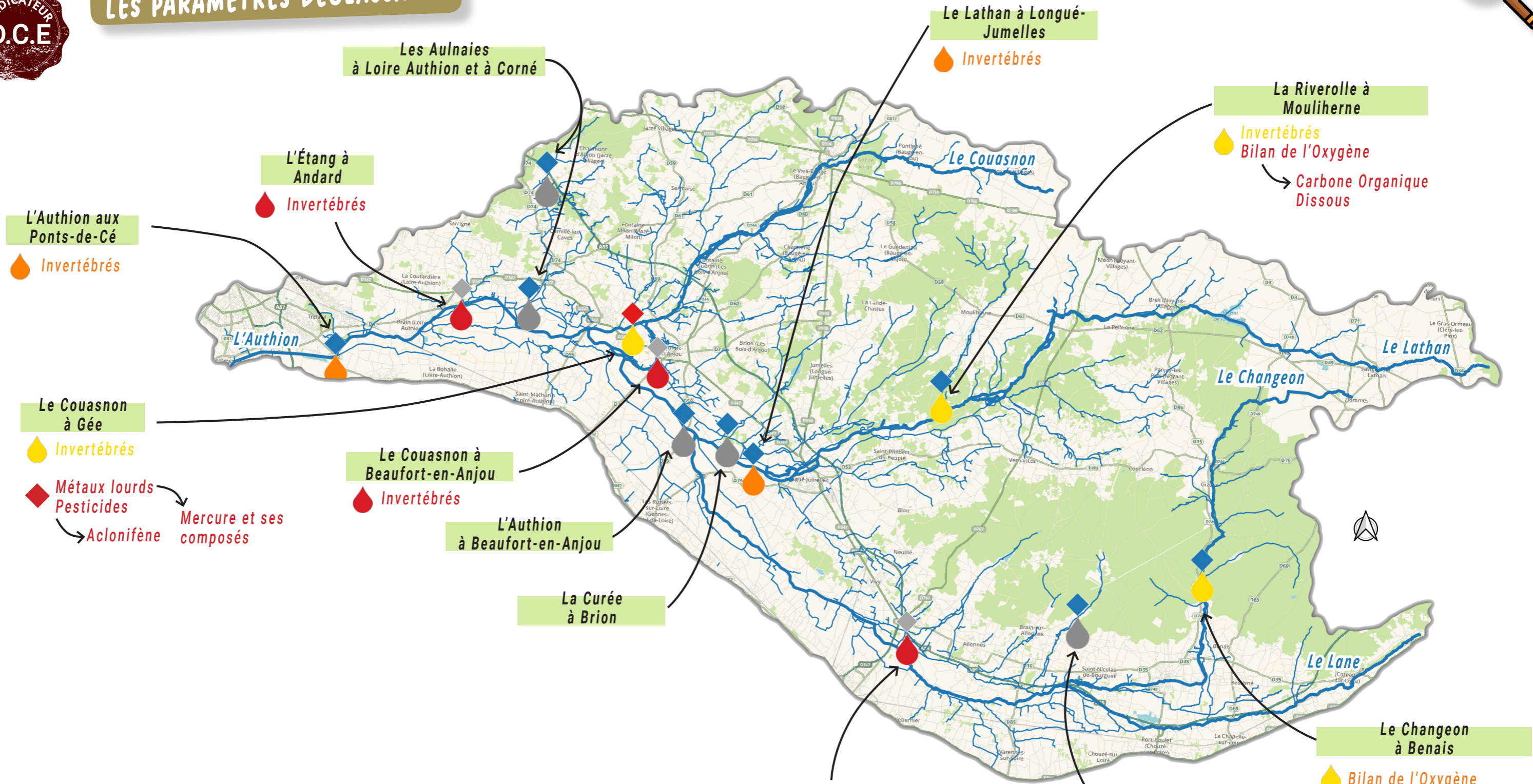
Le cycle du carbone ...



Une concentration élevée en COD stimule l'activité bactérienne, entraînant une consommation accrue d'oxygène et une production de CO₂. Ce CO₂ dissous peut provoquer une acidification de l'eau (baisse du pH). Ces mécanismes combinés altèrent l'équilibre écologique du cours d'eau en affectant, entre autre, les macroinvertébrés sensibles et perturbant la respiration et la reproduction des poissons.



LES PARAMÈTRES DÉCLASSANTS



L'ÉTAT CHIMIQUE

- ◆ 9 Stations en bon état
- ◆ 1 Station n'est pas en bon état
- ◆ 3 Stations en état indéterminé

L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE

- 3 Stations en état moyen
- 2 Stations en état médiocre
- 3 Stations en mauvais état
- 5 Stations en état indéterminé

ZOOM SUR ...

L'IMPACT DES FORTES PRÉCIPITATIONS SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE

Ce que l'on entend

LA PLUIE EST UN FACTEUR «DILUANT» DES POLLUTIONS

VRAI dans votre verre de sirop : L'effet de dilution est évident lorsqu'un apport en eau est réalisé ; la concentration en est réduite.

FAUX sur le terroire : A la dilution, s'ajoute d'autres phénomènes comme l'effet de lessivage par le ruissellement des eaux de pluie. La mise en mouvement des polluants a tendance à les accumuler progressivement en un point de convergence : le cours d'eau. Suivant les conditions du cours d'eau, de la météo et des pratiques alentours, les polluants mobilisés et identifiés sont plus ou moins nombreux et concentrés. (BRGM, 2025).

Pour comprendre, revenons à la GOUTTE D'EAU

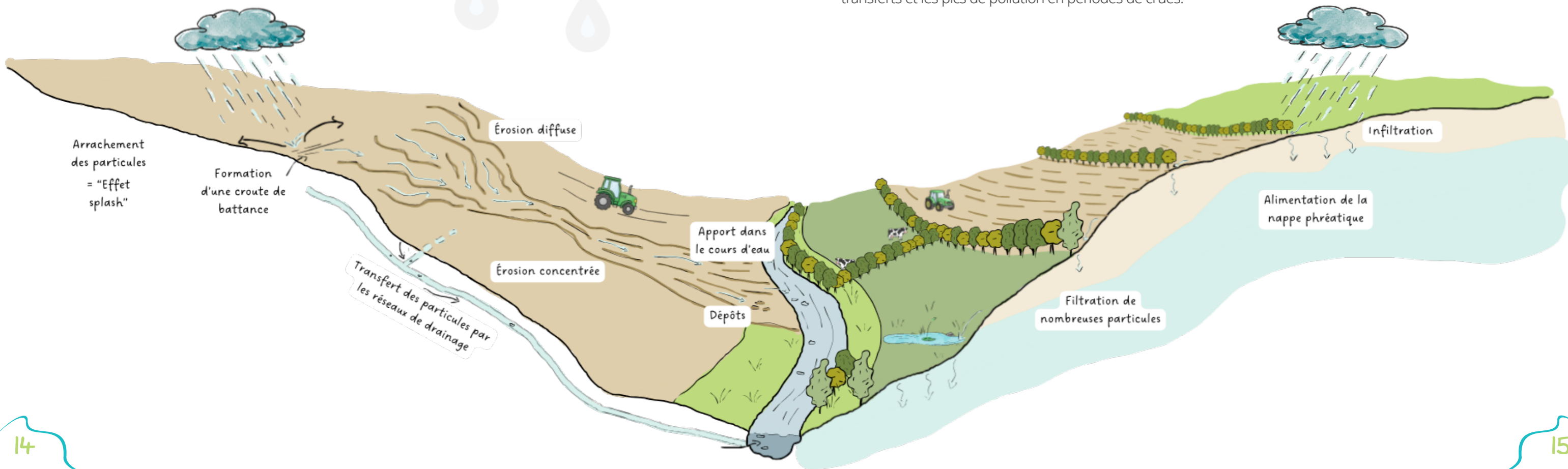
Une goutte de pluie qui tombe du ciel atterrit au sol et peut suivre 2 chemins :

→ **S'INFILTRER ET ÊTRE UTILISÉE** par les plantes ou rejoindre les nappes phréatiques.

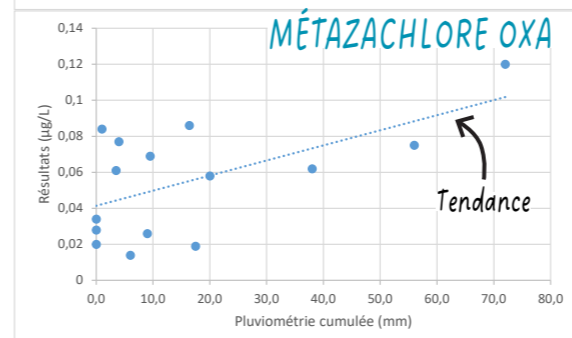
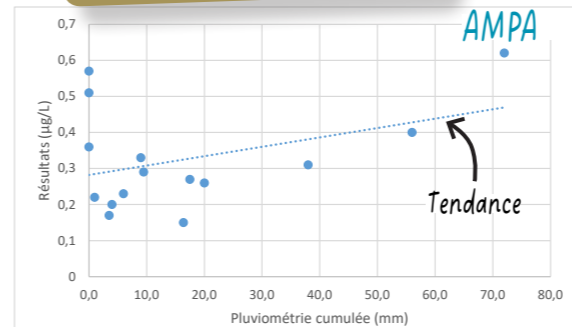
Pour cela, **il faut que le milieu lui permette de s'infiltrer** tout de suite en étant retenue par la végétation puis en rejoignant un sol poreux.

→ **RUISSELER EN SURFACE**, suivre la pente et rejoindre les fossés, rivières

L'eau ne ruissèle pas seule mais accompagnée de divers matériaux et molécules, c'est ce que l'on appelle le lessivage des sols. Dans ce cas, il est récurrent de trouver dans cette eau de lessivage : des nutriments (Ammonium, Azote, ...) et des particules fines du sol (Carbone organique, Nitrites...).



AUTHION À BEAUFORT



Des pollutions concentrées

Dans l'Authion à Beaufort, à la confluence du Lathan et de l'Authion, on observe **des concentrations en composés qui augmentent avec les pluies**, suggérant leur lessivage avec les particules de sol.

dérivés du metazachlore* (OXA et ESA jusque 0.12 µg/L) - metobromuron* (jusque 0.19 µg/L) - dérivés du metolachlor (CGA et OXA jusque 0.38 µg/L) - AMPA* (0.15 à 0.62 µg/L) - dérivé du metolachlor (ESA jusque 1.4 µg/L)

metolachlor, substance retirée depuis 2003
S-metolachlore autorisé jusqu'en oct. 2023

Dans le cas où l'eau de pluie tombe sur un sol artificialisé (route, parking, toit...) celle-ci vient se charger progressivement tout au long de son parcours.

Dans le cas où l'eau provient des sols agricoles et jardins, il est possible d'identifier des produits, solubles dans l'eau.

L'ensemble de ces pollutions se retrouve dans les eaux de surface et vient augmenter les concentrations de polluants déjà présents en périodes de pluies.

Agir : réduire les transferts et les pollutions à la source

Pour lutter contre l'augmentation des concentrations en polluants en périodes de pluies et ainsi réduire les « transferts », il existe **une multitude de solutions** : désartificialiser les sols, travailler la couverture végétale, aménager le paysage, ralentir le cycle de l'eau, rallonger le parcours de notre goutte ...

Le but est de permettre d'abord l'infiltration de l'eau et ainsi faire appel aux capacités épuratoires des milieux. Cette infiltration possède un autre effet positif qui est de garantir le stockage de l'eau dans un milieu naturel sécurisé pour permettre son réemploi plus tard lorsque les besoins s'en font ressentir.

Une solution plus curative subsiste : **réduire les pollutions à la source** et ainsi, moins craindre les risques de transferts et les pics de pollution en périodes de crues.

* substances encore autorisées

COMMENT AGIR ?

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

Pour **améliorer la qualité de l'eau de nos rivières** nous pouvons agir au quotidien en **réduisant les sources de pollution** mais aussi en **aménageant le territoire** à deux niveaux d'échelles différentes et complémentaires :

Sur la rivière pour un effet plus direct sur les conditions physiques et améliorer l'autoépuration

Sur le bassin-versant pour une action globale de réduction des transferts et d'adaptation des usages

Le SMBAA, dans le cadre du Contrat Territorial Eau 2020-2025, mène des actions qui visent, entre autres, à répondre à ces objectifs.

Réduire les sources de pollutions ...

La rivière est impactée par les **pollutions issues de nos activités**. Lorsque ses capacités naturelles d'autoépuration sont dépassées, ces pollutions restent dans l'eau et perturbent les cycles de vie de la faune et de la flore qui y vivent. Elles limitent également nos usages, en rendant, par exemple, la production d'eau potable plus complexe (sur les aires d'alimentation de captages).

POLLUTIONS AGRICOLES

Réduire l'usage des produits de synthèse en favorisant les pratiques agroécologiques (rotation des cultures, agriculture biologique).

Favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement (haies, couverture végétale, mares...)

POUR AGIR

Contactez le SMBAA ou votre Chambre d'Agriculture ou votre conseiller

POLLUTIONS DOMESTIQUES ET URBAINES

Optimiser les stations d'épuration en modernisant les infrastructures pour mieux traiter les nutriments, les micropolluants et les pathogènes avant le rejet dans les milieux naturels.

Limiter les rejets directs en développant des systèmes de récupération des eaux pluviales pour réduire les flux de polluants des zones urbaines.

POUR AGIR

Contactez votre EPCI ou l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Installer des stations de traitement sur site adaptées aux types de polluants générés (filtration, coagulation-floculation, traitement biologique, ou adsorption sur charbon actif, ...)

Développer des technologies propres pour éviter les rejets toxiques.

POUR AGIR

Contactez la CCI de votre territoire

18
Diagnostics-conseil d'exploitation réalisés depuis 2020

16

14
Exploitations engagées dans des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC)



40

kms de cours d'eau restaurés depuis 2020

HYDROMORPHOLOGIE ET AUTO-ÉPURATION

Une rivière présentant une grande diversité d'écoulements et de substrats sera mieux équipée pour assurer l'autoépuration naturelle de ses eaux. Pour cela, il est parfois nécessaire de réaliser des travaux de restauration hydromorphologique, tel que :

- la diversification et le ralentissement des écoulements avec le reméandrage des rivières rectifiées,
- la restauration des berges (pentes douces et végétalisées),
- la reconnection du lit mineur des cours d'eau avec le lit majeur afin de préserver les zones humides et leur rôle de filtre épurateur.

LE SMBAA AGIT

Pour plus d'information contactez nous !

Agir sur la rivière ...

LA RIPISYLVE : LA DERNIÈRE BARRIÈRE FILTRANTE

Conserver et renforcer la présence d'arbres et d'arbustes le long des berges des cours d'eau permet de créer une ombre naturelle. Cet ombrage offre une température idéale qui réduit l'évapotranspiration et offre des habitats propices au développement de la faune et de la flore aquatiques.

POUR AGIR

Si vous êtes propriétaire d'une parcelle le long d'un cours d'eau vous avez le devoir d'entretenir vos berges (L.215-14 du Code de l'environnement)

Pour plus d'information contactez nous !

DÉCOUVRIR LA CARTE DES TRAVAUX !



<https://www.sage-authion.fr/#carte>

Agir sur le bassin versant ...

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR RÉDUIRE LES TRANSFERTS

Restaurer ou créer des zones tampons pour retenir les sédiments, les nutriments, et les pesticides transportés par le ruissellement : plantation de **haies**, bande enherbée le long des cours d'eau, création ou restauration de **mares** ...

POUR AGIR

Pour planter une haie / restaurer ou créer une mare contactez nous !



43

Mares créées ou restaurées depuis 2020

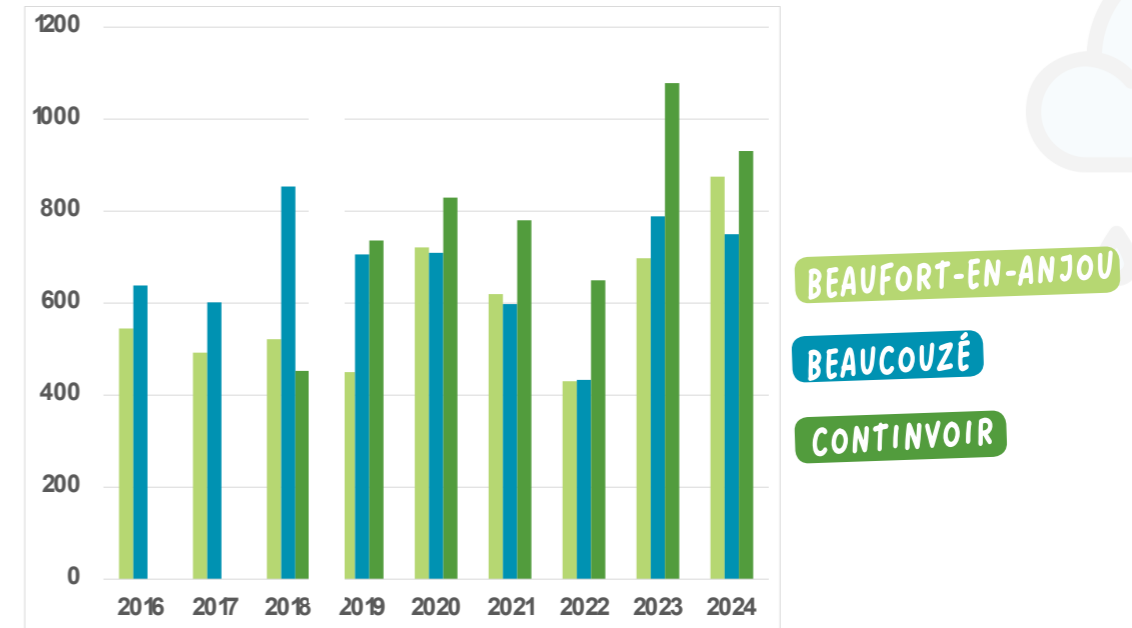
100 km de haies plantées depuis 2020

17

ÉVOLUTION ENTRE 2016 & 2024



ÉVOLUTION DU CUMUL PLUVIOMÉTRIQUE ANNUEL



ÉVOLUTION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES STATIONS

Station (sandre)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
LA CURÉE À BRION (04591001)	Orange	Orange	Red	Grey	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Grey
L'AUTHION À LOIRE-AUTHION (04104350)	Yellow	Red	Yellow	Grey	Orange	Yellow	Grey	Orange	Grey
L'AUTHION À BEAUFORT-EN-VALLÉE (04103960)	Yellow	Orange	Orange	Grey	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Grey
L'AUTHION AUX PONTS-DE-CÉ (04104500)	Yellow	Orange	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Orange	Orange
L'AUTOMNE À ALLONNES (04590020)	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Red	Red
LE CHANGEON À BENAIS (04103480)	Green	Yellow	Green	Grey	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow
LE COUASNON À GÉE (04104200)	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Orange	Yellow
LE COUASNON À BEAUFORT-EN-ANJOU (04591006)	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Red	Grey
LE COUASNON À BAUGÉ-EN-ANJOU (04104100)	Green	Green	Green	Grey	Yellow	Green	Green	Yellow	Grey
LE LATHAN À LONGUÉ-JUMELLES (04103950)	Yellow	Yellow	Yellow	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
LES LOGES À BRAIN-SUR-ALLONNES (04590000)	Grey	Grey	Yellow	Grey	Yellow	Yellow	Yellow	Orange	Grey
L'ÉTANG À ANDARD (04592000)	Red	Grey	Red	Yellow	Red	Red	Red	Orange	Red
L'ÉTANG À SARRIGNÉ (04592006)	Grey	Grey	Grey	Grey	Red	Grey	Yellow	Yellow	Grey
RAU DES AULNAIES À CORNE (04104300)	Orange	Red	Orange	Orange	Orange	Orange	Grey	Orange	Grey
RIVEROLLE À MOULIHERNE (04103935)	Yellow	Yellow	Orange	Grey	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow

Classe d'état = indéterminé

Les stations sont classées en état «indéterminé» lorsqu'elles ne présentent pas de suivi suffisamment denses pour l'année considérée.

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT CHIMIQUE DES STATIONS

Station (sandre)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
LA CURÉE À BRION (04591001)	Blue	Red	Blue	Blue	Red	Blue	Red	Blue	Blue
L'AUTHION À BEAUFORT-EN-VALLÉE (04103960)	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
L'AUTHION À BRAIN-SUR-ALLONNES (04103600)	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue	Grey
L'AUTHION AUX PONTS-DE-CÉ (04104500)	Blue	Blue	Blue	Red	Red	Red	Red	Red	Blue
L'AUTOMNE À ALLONNES (04590020)	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue
LE CHANGEON À BENAIS (04103480)	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
LE COUASNON À BEAUFORT-EN-ANJOU (04104200)	Grey	Blue	Red	Grey	Blue	Red	Red	Red	Red
LE COUASNON À BAUGÉ-EN-ANJOU (04104100)	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Red	Grey
LE LATHAN À LONGUÉ-JUMELLES (04103950)	Grey	Red	Blue	Grey	Grey	Grey	Red	Red	Blue
LE LATHAN À NOYANT (04591000)	Blue	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Grey
LES AULNAIES À CORNE (04104300)	Blue	Red	Blue	Blue	Blue	Blue	Red	Blue	Blue
LES AULNAIES À LOIRE-AUTHION (04592008)	Grey	Grey	Grey	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue
LES LOGES À BRAIN-SUR-ALLONNES (04590000)	Grey	Grey	Grey	Grey	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
L'ÉTANG À ANDARD (04592000)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
RIVEROLLE À MOULIHERNE (04103935)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue

Etat indéterminé

Etat bon

Etat mauvais

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

Authion et affluents

RÉSUMÉ

DONNÉES
2024

Ce rapport présente un état des lieux de la qualité des eaux du bassin versant de l'Authion, basé sur les **suivis effectués en 2024**. Il analyse à la fois **l'état chimique et écologique des cours d'eau, en identifiant les principales pressions et évolutions par rapport à l'année précédente**.

Globalement **l'état chimique des stations est bon**, une seule station présente un état chimique mauvais en 2024 (le Couason à Gée). Néanmoins, on constate une forte diminution du nombre de stations suivies en 2024 (-30% de stations suivies sur le bassin versant par rapport à 2023).

En revanche **l'état écologique est mauvais à moyen sur l'ensemble du bassin et tend à se stabiliser** par rapport à l'année 2023. La biodiversité est affectée par la pollution organique, la modification des habitats et le manque d'oxygène. **La forte pluviométrie de l'année 2024** peut être un facteur explicatif de cette dégradation, engendrant une plus forte concentration d'éléments chariés par ruissellement dans nos cours d'eau. Néanmoins, comme pour l'état chimique, on constate une diminution de 43% des stations suivies sur le bassin versant par rapport à 2023.

Plusieurs actions sont possibles pour améliorer l'état de nos cours d'eau : réduire les pollutions à la source (pollutions agricoles, urbaines, domestiques et industrielles) ; réduire les transferts (ripisylve, zones tampons, mares, haies, ...) et restaurer les fonctionnalités de nos milieux aquatiques (diversification des écoulements et des habitats...).

Données ...

Financé par ...



Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

